



HandiActes Association loi 1901

Agir ensemble pour l'amélioration de la vie des personnes en situation de handicap.

L'information

L'accès aux droits et l'amélioration de la législation

Les solutions pratiques

L'association fonctionne sur le principe de l'échange

Prochaine réunion HandiActes : samedi 13 octobre à 16 heures 30 : présentation handicap-psychique et réunion de l'association.

Compte rendu de la réunion du 15 septembre 2007

Prise de notes et compte rendu : Christine Martina

Participants : Marie Noëlle Carrée, Isabelle Boyer, Daniel Garnier, Yvonne Garnier, Béatrice Kovaks, Christine Martina, Christophe Malassis

Excusés : Dominique Joseph, Carmen Averlant, Eric Averlant, Anne Marie Garnier, Sandrine Giret-Blain Vilain, Guy Chagneau, Maria Mazire,

Administratif/ organisation

Il est décidé que les réunions porteront surtout sur les actions

Un collectif pour l'organisation ne s'étant pas mis en place, l'organisation sera traitée au cas par cas par un petit comité de volontaires constitué lors des réunions.

La comptabilité est mise en place. Un rendez-vous pour les deux signatures est à prévoir au Crédit mutuel de Bry, Isabelle Boyer est cooptée au collectif à l'unanimité,

Décision est prise de commander un tampon (nom association et adresse Internet) et d'éditer les cartes d'adhérents

Recherche de local avec accessibilité handicapé

Une LETTRE TYPE sera diffusée par Internet aux adhérents afin d'effectuer la recherche d'un local accessible pour le 13 octobre ou soit de façon durable.

Pistes : Centre de rééducation fonctionnelle de Villiers, maison de retraite...

Les locaux pour associations à Villiers sont difficiles à obtenir et les dates fixées très à l'avance. A noter un nouveau lieu : l'Escale et des locaux pour associations à La Queue en Brie ou à la Maison des Associations à Champigny...

Information / Communication

Internet :

Une liste des adresses Internet des adhérents est demandée. Il est rappelé qu'afin d'éviter la diffusion de virus, la boîte HandiActes centralise les messages et re-dispatche sur les personnes concernées (sauf erreur de manipulation), il est possible à tous d'échanger les adresse lors des réunions.

Bravo à Eric qui a mis en place un choix de 150 sites !. Anne Marie Garnier, admirative, s'est exclamée : « si j'avais eu ça quand j'ai eu ma fille handicapée, je n'aurais pas autant galéré ! ».

Daniel a visité quelques sites : Le tour du monde d'un handicapé en fauteuil roulant, le guide du routard pour personne handicapée avec : lieux destinations accessibles et activités adaptées, l'amour handicapé (poésies), une association internationale sur le handicap avec des informations sur la législation mondiale (par exemple, en Italie, gros travail sur le handicap psychique)

HandiActes pro

- Rappel : il s'agit d'un accompagnement de projets professionnels qui se situent dans l'objet de l'association à intégrer ensuite éventuellement dans les actions de l'association, voire transformer à terme une branche de l'association en SCOP (exemple : monter un service de soins à domicile pour handicapés).

- Daniel, Sandrine, Béatrice et Dominique se sont réunis en septembre.

- Dominique explore l'idée d'un centre de jour pour patients Elsheimer et déments séniles stimulés dans un cadre chaleureux, loin de l'hospitalier. L'idée se rapprocherait d'une forme de « halte garderie » afin de soulager ponctuellement les familles, conserver et développer les capacités des patients. Marie Noëlle signale que cela existe à l'hôpital Emile Roux, et que des personnes âgées de Villiers y sont quotidiennement convoyées.

Béatrice réfléchit à un café social qui pourrait accueillir dans un local des animations à destination des parents et familles.

Daniel : un à mobil-home adapté ; à chiffrer ; à tester dans un délai assez éloigné.

Constats et Problèmes

- Réflexion sur les transports autour du cas de Jérôme, handicapé trisomique qui se rend quotidiennement à l'ESAT (Centre d'aide par le travail) en transport scolaire à un tarif trop onéreux.
- Isabelle s'est renseigné, notamment auprès de la Maison du handicap
 - En Ile de France, la gratuité semble partielle pour les scolaires, les apprentis CFA et les étudiants de moins de 26 ans et totale pour les étudiants et élèves avec un handicap supérieur à 50%, mais rien concernant les adultes. Différentes pratiques locales co-existent : Carte « Améthyste » en banlieue et « Emeraude » à Paris.
 - Au niveau national il existe la Carte d'invalidité pour handicap supérieur à 80% et seulement une carte de priorité de 50 à 80 % (ancienne station debout pénible), rappelle Daniel, sans incidence sur la tarification.

Quid de l'existence d'une éventuelle obligation de gratuité dans la législation ?

Quid de l'octroi d'une CMU sans conséquences sur tarifs des transports ?

Béatrice dit qu'à Rome les trottoirs sont adaptés et il y a un système de minibus réservés aux personnes âgées et/ou handicapées. Il en existe également en Ile de France soit en associatif « voyager autrement » ou en commercial à quel tarif ?

Actions revendicatives

Des informations complémentaires sur le cas de Jérôme sont nécessaires avant d'envisager un courrier au Conseil Général au nom de l'association.

Stationnement La Queue en brie

- Sandrine a contacté une élue et une réunion de quartier est prévue pour décider du nouveau Plan d'urbanisme de la ville mercredi 19 septembre à 18 heures à la MPT. Si certaines villes élaborent parfois une concertation de façade pour des projets déjà ficelés, d'autres effectuent une réelle concertation... Un adhérent pourra peut être s'y rendre. Il est décidé de renvoyer un courrier au 1^{er} adjoint au maire doublé d'un mail.
- A nouveau : quid de la législation ?

Point d'évaluation de nos actions

Daniel a élaboré trois documents :

- Résumé des propositions d'actions
- Synthèse de l'avancée des actions en cours
- Présentation des adhérents

A cette occasion et sur cette base, un « tour de table » est organisé afin de recueillir les observations de chacun sur les actions et le fonctionnement de l'association.

- Christophe souligne le besoin d'une « Banque d'informations » (fiable insiste Christine).
- Des banques de données juridiques existent mais peuvent poser des problèmes de complexité de recherche si elles sont générales. A voir les sites de l'Association des paralysés de France et des «amis des handicapés mentaux ». Il existe un supplément du journal Actualité sociale hebdomadaire (ASH) sur le Handicap.
- Béatrice revient sur les familles isolées qui auraient besoin de relais, de soutien, d'informations mais elles sont difficiles à identifier (ex : public qui « cache »un peu ses enfants handicapés, public avec qui la communication écrite est difficile, public dont les parents sont en situation irrégulière)...
- Isabelle précise que ce sont les cas concrets de difficultés qui la pousse à agir.

Différents moyens de contact sont envisagés :

- Obtenir un local au Centre de rééducation fonctionnelle pourrait permettre un contact avec des handicapés physiques dont certains peuvent être isolés (ex : venus de province ou de l'étranger).
- Isabelle connaissait une association « Villiers solidarité », mais cette association n'existe peut-être plus.
- Association « Les femmes relais » à Champigny,
- Relais par assistantes sociales.
- Marie-Nöelle côtoie les résidences pour personnes âgées : une connaissance des réseaux est possible.
- Mais pour le handicap mental ?
- Isabelle suggère de recenser les associations locales du secteur et de prendre contact pour se faire connaître

Appel à participants pour la création d'un groupe de travail « HandiActes contact direct » avec différentes associations et la Maison du handicap.

Une prise de contact impliquera des demandes : il faut être prêt à agir ensuite, reste donc à cadrer le potentiel d'intervention lors de la prochaine réunion.

Partenaires / événements

Travail et handicap

Yvonne rappelle avoir été contactée en avril par une association « entreprise et emploi » et avoir demandé s'il y aura un volet spécialisé « travail des handicapés » : Pas de réponse.

Cette association est étonnante ! Cet été une petite annonce laisse entrevoir qu'en quelques mois, elle s'est dotée de 40 employés et qu'elle recherche un directeur rémunéré 2.800 euros par mois !

Est-ce un « doublon » de l'ANPE ? De quel type de financement bénéficie t'elle ?

Rectificatifs de compte rendus

Compte rendu du 31/03/07, page 1, actions 2007, 1^{er} paragraphe : Isabelle Boyer n'est pas volontaire pour une information générale sur l'autisme, mais peut être ponctuellement sollicitée le cas échéant sur son domaine de compétence en général.

Compte rendu du 04/08/07 : sur l'accessibilité des enfants handicapés à l'école, la prévision de « l'embauche de 30.000 professeurs spécialisés » n'est pas une information donnée par Isabelle mais par Daniel qui recherche la source.

Infos du 29/09, depuis la réunion l'adjoint au maire de la Queue en Brie a promis une à deux places handicapées, la présentation du Handicap Mental le 13 octobre se tiendra chez Daniel en interne (la présidente de « faire des égaux » sera hospitalisée).

Prochaine réunion :

samedi 13 octobre 2007 à 16h30

(Présentation handicap-psychique et réunion de l'association).

? Nous écrire : HandiActes chez Garnier Carrée 7 rue des Chapelles 94 350 Villiers.

Par e-mail : handiactes@handiactes.org

Consulter notre site <http://www.handiactes.org>